



Depuis le début de la crise, les gouvernements successifs appliquent une **politique d'austérité** basée sur :

- la baisse de la rémunération du travail,
- la réduction des dépenses publiques,
- la casse des garanties collectives des salariés.

Le projet de loi Macron s'inscrit dans la même lignée.



L'état sert les entreprises et n'est plus au service du « social ».

Projet « *fourre tout* » et très destructeur qui simplifie la vie des employeurs et complique celles des populations :

1. **Travail** : *le plus médiatique*

- Le Travail du dimanche et en soirée : C'est l'activité en continue qui amorce sa banalisation mettant fin progressivement aux compensations salariales car à terme ce travail ne serait plus exceptionnel. Il s'agit ni plus ni moins de la fin du repos dominical.

2. **Justice** :

- des plans de licenciements collectifs dans les entreprises (PSE) facilités par des règles de plus en plus arbitraires, et des critères à la seule discrétion des employeurs !
- la dépossession des élus prud'homaux de leurs moyens de rendre la justice, renvoyant nombre de litiges vers des juges professionnels,
- la grande difficulté pour le salarié de trouver un défenseur syndical pour le représenter en justice,

Les propositions du patronat dans le cadre de la négociation en cours sur le « dialogue social » mettent en cause l'existence même des instances représentatives des salariés (CE, CHSCT) !

Les attaques contre la médecine du travail, retirées du projet de loi Macron, seraient insérées dans un autre projet de loi porté par le ministre du travail dès janvier 2015.

- la possibilité de court-circuiter le droit du travail et la justice prud'homale par « convention » entre l'employeur et le salarié.

- Suppression de la compétence des Inspecteurs du travail en matière d'autorité administrative pour les contestations de répartition des sièges et des collèges électoraux lors des élections du personnel et la dépenalisation du délit d'entrave au fonctionnement des institutions représentatives du personnel !!!

3. **Transport** :

- Mise en concurrence de l'autocar et du rail donc de la SNCF. Ce démantèlement du transport ferré pose des questions environnementales et de coût !
- La récente réforme ferroviaire engendre déjà la suppression de 500 emplois à la SNCF.

### *Combattre les idées fausses :*

Gouvernement et MEDEF tentent de nous faire croire que faciliter les licenciements, alléger la fiscalité des entreprises grâce aux crédits d'impôts (loi de sécurisation de l'emploi et pacte de responsabilité), permettrait le retour de la croissance et de l'emploi. Nous voyons le résultat, le chômage explose.

*A l'appel de la CGT, FSU et Solidaires*

*Rassemblement et Manifestation*

*le Vendredi 30 janvier 2015 de 11h à 13h*

*Bd de la Libération, Devant l'usine Aubert&Duval à Pamiers*